



Public visé

Tout opérateur des entreprises intervenant dans les travaux les exposant au risque « plomb ».

Pré-requis

- Être âgé de plus de 18 ans
- Maîtrise de la langue française (dans le cas inverse, pour définir une solution adaptée, contacter BATI Conseil & Formation)

Accessibilité

En cas de situation d'handicap du stagiaire, contacter BATI Conseil et Formation afin de définir la faisabilité du projet et de trouver la solution adaptée.

Habilitation/Profil des formateurs

conformément à la réglementation en vigueur relative au risque d'intoxication par le plomb (art.R.4412-156 à 160) et des documents de prévention INRS et OPPBTP

Moyens et supports pédagogiques

Moyens pédagogiques mis en oeuvre : présentation powerpoint, mises en situation pratique sur plateforme pédagogique, support stagiaire.

Modalités pédagogiques

Formation conforme à la réglementation en vigueur relative au risque d'intoxication par le plomb (art.R.4412-156 à 160) et des documents de prévention INRS et OPPBTP.

Formation en présentiel dans les locaux de BATI Conseil et Formation.

Groupe de 10 stagiaires maximum.

Alternance de méthode magistrale, interrogative, démonstrative et active.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les caractéristiques et propriétés du plomb et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérogènes et le suivi médical associé
- Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir du plomb et ses composés
- Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction du plomb et les recommandations de prévention du risque plomb
- Connaître la réglementation relative au conditionnement et à l'élimination des déchets contaminés au plomb
- Connaître les limites d'efficacité des EPI, y compris les facteurs de protection assignés, et les durées de port en continu recommandées.
- Être capable d'appliquer les techniques de réductions de poussières, la mise en oeuvre des protections collective et individuelle, des procédures de gestion des déchets, des procédures de décontamination ... via la mise en situation sur des plateformes pédagogiques.

Description / Contenu

Tout opérateur des entreprises intervenant dans les travaux les exposant au risque « plomb ».

Modalités d'évaluation et de suivi

Un QCM (d'une vingtaine de minutes) sera réalisé à l'issue de la formation.

Une attestation de fin de formation garantissant la validation des acquis sera délivrée à l'issue de la formation.

Une attestation de présence garantissant le suivi par le stagiaire de l'intégralité des enseignements sera également délivrée à l'issue de la formation.

